

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12994
2 janvier 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

A sa 84^{ème} séance, le 14 décembre 1978, l'Assemblée générale a adopté la résolution 33/63*, intitulée "Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique". Au paragraphe 4 de cette résolution, l'Assemblée générale

"Prie le Conseil de sécurité de surveiller de près l'Afrique du Sud et de prendre des mesures efficaces appropriées afin d'empêcher ce pays de mettre au point et de se doter d'armes nucléaires, lesquelles mettraient en péril la paix et la sécurité internationales."

* Non reproduite dans le présent document, pour le texte intégral voir le document A/RES/33/63.